

Government Services

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Ouébec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Infrastructure Maintenance and Solution Services Division (FK) L'Esplanade Laurier, East Tower 4th Floor L'Esplanade Laurier, Tour est 4e étage 140 O'Connor, Street Ottawa Ontario K1A 0R5

Title - Sujet						
Soutien serv appareils levage						
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
EP168-201880/A			002			
Client Reference No N° de référence du client			Date			
20201880			2020-06-09			
GETS Reference No N° de réfé	érence de SEAG					
PW-\$\$FK-320-78741						
File No N° de dossier	File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
fk320.EP168-201880						
Solicitation Closes - I	L'invitation prer	nd fi	in	Time Zone		
at - à 02:00 PM			•	Fuseau horaire		
on - le 2020-06-29				Eastern Daylight Saving		
OII - le 2020-00-27				Time EDT		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Boussougou, Armel			fk320			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(873) 353-5207 ()			() -			
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)
Signature Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier EP168-201880 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 002 est émise pour la raison suivante :

RÉPONDRE aux questions des soumissionnaires potentiels

Questions des soumissionnaires potentiels sont répondues, tel que ci-dessous.

Suivant le TABLEAU 1 - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (O), sous O4.1, il est exigé :

« Le soumissionnaire doit fournir des détails comment son personnel sera disponible 24h par jour sur sa capacité de répondre aux appels urgents et, au besoin, de se présenter sur les lieux du barrage (1, rue John à Ottawa, Ontario) dans un maximum de 1,5 heures, afin de diagnostiquer rapidement les pannes soudaines potentielles. »

Voulez-vous dire que lorsque l'entrepreneur est appelé, son personnel doit être sur place et déjà en train d'effectuer des travaux?

Pour satisfaire au critère de l'04.1, le soumissionnaire doit simplement expliquer (Déclaration) que, suivant tous les appels urgents, son personnel aura, 24h par jour, les moyens de se présenter sur les lieux du barrage au 1, rue John, Ottawa, Ontario, au plus tard une heure et trente minutes (1,5 heures), après chacun des appels urgents. Lors de l'adjudication du marché, la Déclaration du soumissionnaire fera partie du contrat. Il n'est cependant pas une obligation que l'entrepreneur soit nécessairement en train d'exécuter les travaux dans les 1,5 heures suivant l'appel, mais il est nécessaire que le personnel de l'entrepreneur soit présent sur le site dans les 1,5 heures suivant l'appel.

Per TABLE 1- MANDATORY (M) TECHNICAL CRITERIA, under M4.1, it states:

"Bidder must provide details of how its repair crew will have the capacity to be available 24hrs a day to respond to an urgent call and, if needed, report at the Dam's location (1 John Street, Ottawa, Ontario) within a maximum of 1.5 hours in order to work on diagnosing quickly the potential sudden breakdowns"

Do you mean, when the Contractor is called, its personnel must be performing work on site within 1.5 hours upon receiving a call?

To meet the criterion under *M4.1*, the Bidder must simply explain (Declaration) that, during all emergency calls, its repair crew will have the capacity, 24hrs a day, to report at the Dam's location at 1 John Street, Ottawa, Ontario within one hour and thirty minutes (1.5 hours) when they are called. At Contract award, the Bidder's Declaration will form part of the Contract. It is not a necessity that the Contractor must be performing work within 1.5 hours following the urgent call, but it is a necessity that its repair crew are present on site within 1.5 hours following the call.